

Ministry of Education
Transfer Payments and
Financial Reporting Branch

21st Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto, Ontario M7A 1L2
Tel.: (416) 327-9356
Fax: (416) 325-2007
Email: Andrew.Davis@edu.gov.on.ca

Ministère de l'Éducation
Direction des paiements de transfert
et des rapports financiers

21^e étage, édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto, Ontario M7A 1L2
Tél. : (416) 327-9356
Télééc.: (416) 325-2007
Courriel: Andrew.Davis@edu.gov.on.ca



2008: SB11

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Directrices et directeurs de l'éducation

EXPÉDITEUR : Andrew Davis
Directeur
Direction des paiements de transfert et des rapports financiers

DATE : Le 18 avril 2008

OBJET : Plan de gestion de l'effectif des classes au primaire

La présente donne suite à la note 2008:B1 concernant les plans de gestion de l'effectif des classes au primaire 2008-2009. J'ai le plaisir de vous informer que vous pouvez désormais vous rendre sur le site Web <https://pcs.edu.gov.on.ca> pour soumettre vos prévisions en matière d'effectifs et d'organisation des classes pour les plans de GECP 2008-2009. Nous vous invitons à soumettre vos plans dès que possible, mais pas plus tard que **le 30 juin**. Nous contacterons certains conseils afin de discuter de leurs progrès et pour leur offrir notre aide afin de nous assurer que les résultats enregistrés à l'échelle de la province se poursuivent. En outre, le Ministère collaborera avec les membres des OASBO pour organiser une séance sur la planification, la mise en œuvre de la GECP et des pratiques exemplaires.

En 2008-2009, les conseils scolaires devraient organiser toutes leurs classes du palier élémentaires comme suit :

- au moins 90 pour 100 des classes du primaire doivent avoir 20 élèves ou moins;
- 100 pour 100 des classes du primaire doivent avoir 23 élèves ou moins;
- 100 pour 100 des classes de 3^e et de 4^e regroupées doivent avoir 23 élèves ou moins; et
- l'effectif moyen des classes de la 4^e à la 8^e année ne doit pas dépasser les niveaux de 2003-2004 ou le plafond de 25 élèves. Nous encourageons les conseils ayant eu des classes de plus de 25 élèves par le passé (dont l'effectif moyen des classes de la 4^e à la 8^e année était supérieur à 25 en 2003-2004) à instaurer un effectif moyen de 25 élèves ou égal à l'effectif le plus bas atteint depuis 2003-2004.

Les conseils qui ne respectent pas ces critères pourraient être pénalisés. Lorsqu'un conseil atteint les objectifs visés, il peut utiliser tout excédent découlant de la réduction de l'effectif des classes au primaire pour répondre à d'autres besoins au palier élémentaire.

Comme dans les années précédentes, l'application Web servira à recueillir des données sur les résultats finals de la GECP à la date de réorganisation choisie par chaque conseil. La date de réorganisation ne devrait pas tomber avant le 2 septembre et après le 30 septembre. Nous vous encourageons à soumettre votre rapport final des résultats de la GECP d'ici le 12 octobre, la date limite étant le 31 octobre. Nous vous communiquerons d'autres renseignements concernant les résultats finals à une date ultérieure.

Le nom d'utilisateur et le mot de passe pour accéder au site Web de la GECP sont identiques à ceux de l'an dernier. Cependant, plusieurs améliorations ont été apportées à l'application Web comme suit.

1. Accès centralisé aux résultats de la GECP 2007-2008 :
 - Sur la page d'accueil, vous avez l'option d'utiliser l'application Web pour revoir les résultats de la GECP de 2007-2008. Pour l'instant, la page « Statistiques du conseil » ne contient pas les données de la GECP de 2007-2008, mais, à l'avenir, vous pourrez revoir les résultats de la GECP prévus et finals de l'année précédente.
2. Amélioration de la collecte des données grâce à l'identification des types de classe :
 - Lorsque vous entrez les données dans les plans de la GECP de 2008-2009 sur la page « Données de l'école », on vous demande désormais d'indiquer s'il s'agit d'une classe générale, d'immersion française ou d'élèves en difficulté.
 - De plus, si votre conseil ou une école offre des classes particulières, par exemple des classes de musique. La page « Liste de types de classe » vous permet d'ajouter d'autres types de classe.
3. Options améliorées pour revoir les données :
 - Lorsque vous utilisez l'option « Rapports » dans le menu, vous avez désormais la possibilité de chercher et de voir les résultats de la GECP en plusieurs formats.
 - Sur la page « Rapports », vous avez l'option de lire les rapports des données recueillies précédemment.
 - Si vous utilisez l'option « Rapport en cours d'année sur les collectes GECP », vous pouvez rapidement générer un rapport pour visionner les résultats de la GECP de 2008-2009.
 - De plus, l'option « Extraction de données » vous permet de transférer les données de la GECP sur une feuille de calcul électronique Excel si vous avez besoin d'aide supplémentaire pour les analyser.
 - La page « Données du conseil » a été simplifiée afin de mettre l'accent sur les résultats de la GECP et d'indiquer si les objectifs de la GECP de 2008-2009 ont été atteints.
 - La page « Statistiques du conseil » indique seulement les données de 2003-2004 et la série de l'année en cours ou de l'année précédente selon que vous choisissiez de travailler avec les données de 2008-2009 ou de 2007-2008 sur la page d'accueil.
 - En utilisant l'option « Rapport d'écoles », vous pouvez vérifier si une école atteint les objectifs de 2008-2009.

4. Capacité de planification améliorée :

- En réponse aux commentaires formulés par plusieurs conseils, l'application Web a été modifiée pour vous permettre d'utiliser le système comme un outil de planification après le 30 juin en créant une interface « bac de sable ».
- Au cours de la période allant du blocage des statistiques préliminaires le 30 juin à la soumission des données finales pendant l'automne 2008-2009, vous pourrez utiliser l'application Web pour tester différentes formes de classe.
- Tous les conseils pourront utiliser cette option s'ils le souhaitent. Les données entrées au cours de cette phase provisoire serviront uniquement à faciliter la planification au vu des nouvelles exigences en matière d'organisation qui surviennent lors de la présentation des effectifs finals.
- Les statistiques provenant des résultats de la GECP préliminaires serviront de point de départ lors de la phase de planification préliminaire et vous aurez la possibilité de tester les conséquences des différentes formes de classe en modifiant ces données.
- Lorsque le moment sera venu de soumettre vos résultats de la GECP finals pendant l'automne 2008-2009, vous pourrez indiquer au Ministère si vous souhaitez copier les données provenant des résultats de la GECP préliminaires ou de la phase de planification provisoire comme points de départ pour entrer vos résultats de la GECP finals.
- Nous soulignons que les conseils peuvent aussi continuer d'envoyer des fichiers de données au Ministère pour les télécharger dans l'application Web s'ils le souhaitent.

La page d'accueil contient d'autres précisions sur l'utilisation de l'application Web.

Si vous avez besoins de plus amples renseignements ou avez des questions, veuillez contacter l'agent des finances de votre conseil ou Jackie Tabar, au numéro 416 325-2052, ou par courriel à Jackie.Tabar@ontario.ca.

Le directeur,



Andrew Davis

cc: Surintendantes et surintendants des affaires